



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pharmacie

Question écrite n° 63934

Texte de la question

M. Hubert Grimault attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet des mesures retenues par le Gouvernement dans le cadre de son plan de maîtrise des dépenses de santé. Soucieux de réduire le déficit de la branche maladie de la sécurité sociale, le Gouvernement a en effet décidé d'agir successivement sur le bon usage du médicament, de relancer le développement des génériques et de renforcer l'efficacité de la politique de régulation des dépenses de médicaments. Représentant un effort de 2,5 milliards de francs, l'ensemble de ces mesures s'avère extrêmement préjudiciable au développement de la recherche dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. A terme, le risque est de pénaliser la capacité d'innovation des laboratoires et d'allonger les délais de mise sur le marché de médicaments innovants. Or, la France est déjà passée du deuxième au septième rang en matière de découverte de médicaments. En conséquence, il souhaiterait connaître son sentiment sur cette question et lui demande quelles mesures elle entend prendre afin de ne pas décourager l'innovation et la recherche dans ce secteur d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Grimault](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63934

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4059